

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
AU SUJET DU PREAVIS No. 02/21**

<b>Objet</b>	Crédit d'étude – Construction et réaménagement du site scolaire du Château
<b>Opération proposée</b>	Investissement
<b>Réalisation complète</b>	Dès l'acceptation par le Conseil communal
<b>Coût de l'opération</b>	CHF 362'000.00 TTC
<b>Financement</b>	Par trésorerie et/ou emprunt aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
<b>Amortissement</b>	Sera réalisé conjointement au crédit d'ouvrage. Si les travaux ne se font pas, un amortissement extraordinaire sera effectué au bouclage d'un exercice comptable
<b>Plan des investissements 2022-2026 déposé avec le budget 2022</b>	Engagement de CHF 300'000 en 2022, avec une mention particulière de CHF 62'000 en 2021, sachant qu'il y a déjà eu des travaux réalisés

En exprimant de vifs remerciements pour toutes les informations reçues, le soussigné signale qu'il a été invité par le Président de la Commission ad hoc à plusieurs séances, ceci dans un souci de coordination, et que des documents lui ont été remis par Madame Sandra Linder, Municipale.

Monsieur Daniel Blanchard a travaillé sur ce dossier, pour la COFIN, à la fin de la précédente législature.

### **Préambule**

- La Municipalité a privilégié le MEP (mandat d'études parallèles), qui lui donne la souplesse nécessaire lui permettant d'étudier et de mettre en place des solutions adaptées aux différentes contraintes et opportunités, comme aussi aux mesures de rationalisation ou d'intégration, à approfondir, et aux perspectives.

## Parascolaire

- La Municipalité poursuit ses démarches avec le DGTL pour l'étude d'implantation au Château du parascolaire (accueil et cantine), ce qui fera l'objet d'un autre préavis.

## Détail de la demande de crédit

A. Mandat d'études parallèles (devis Thierry Brütsch Architectes)	CHF 225'000.- TTC
B. Projet de transformation château et grange (hors MEP) (devis Atelier d'architecture Arni et Dominguez)	CHF 90'000.- TTC
C. Etude de faisabilité réalisée en 2019 et payée par la Commune	CHF 47'000.- TTC
<b>Total</b>	<b>CHF 362'000.- TTC</b>

## Remarques

- La COFIN se réfère au fait que ces coûts correspondent à la planification des investissements.
- Il conviendra que la présente étude établisse quel sera le montant du rendement pour la Commune d'Aubonne de l'investissement relatif à la construction et au réaménagement du site scolaire du Château.

## Conclusion

Vu ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavis positivement à l'octroi du crédit de CHF 362'000.00 TTC.

Le rapporteur : Jean-Charles Krebs

Aubonne, le 24 novembre 2021